

Mairie
29 rue de la Croix des Combes
BEYNAC
87700

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026/04 EN DATE DU 27/02/2026

Le Conseil Municipal de Beynac s'est réuni en session ordinaire, le 27 février 2026 à 20h, à la Mairie, selon la convocation en date du 23 février 2026, sous la présidence du maire, Madame Marie-Claude BEYRAND.

Nombres de conseiller

En exercice : 13
 Présents : 11
 Absents : 02

Présents :

Marie-Claude BEYRAND, Philippe TRAMPONT
 Suzanne LAUTRETTE, Nicolas MOUSNIER, Jean-Louis
 CONSTANT, Ludovic DHUHAIN, David du BOUCHERON,
 Suzanne DITELEBLANC, Patrice COTTAZ, Gilles MARIAUX,
 Antoine DURAND

Absents :

Anthony RICQ, Marie HEBTING

Résultat du vote

Pour : 09
 Contre : 01
 Abstention : 01

Madame Suzanne LAUTRETTE a été désignée secrétaire de séance.

AVENANT N°1 AU MARCHE DE REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG 2EME TRANCHE

Vu les lois n°82-213 du 2 mars 1982 et n°82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la loi n°86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Territoriales,

Vu le code des Marchés Publics,

Vu la délibération n°2025-16 attribuant la maîtrise d'œuvre à la SARL B2G INFRA représentée par Monsieur Gaétan GOUILLLOUX pour le projet cité en objet,

Considérant que le projet a évolué, il y a lieu de modifier les montants initiaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

Pour : 9
 Contre : 1
 Abstention : 1

- approuve l'avenant n°1 pour un montant total de 20 973,40€ HT.
- autorise Madame le Maire à signer ledit avenant pour un montant total de 20 973,40 HT soit 25 168,08€ TTC
- dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice.

Fait et délibéré en mairie
 Les jour, mois et an que dessus ;
 Au registre sont les signatures ;

La secrétaire de séance,
 Suzanne LAUTRETTE

La Maire,
 Marie-Claude BEYRAND



